



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<b>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</b> <b>Sous-Direction de la Politique des Formations</b> <b>de l'Enseignement Général, Technologique</b> <b>et Professionnel</b> <b>Bureau des Enseignements Technologiques</b> <b>et Professionnels</b> 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Christine LAFONT Tél : 01.49.55.51.56 Fax : 01.49.55.56.17 Réf. Interne : Réf. Classement :	<b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/POFEGTP/N2004-2091</b> <b>Date: 22 septembre 2004</b>
---	--

Date de mise en application : immédiate.

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche et des affaires rurales

**Annule et remplace :**

à

Date limite de réponse : immédiate.

Messieurs les Directeurs régionaux  
de l'agriculture et de la forêt

Nombre d'annexe: 0

**Objet :** Brevet de technicien supérieur agricole option "Production horticole" : session d'accompagnement à la mise en œuvre de cette formation.

**Bases juridiques :** Arrêté du 14 juin 2004 portant création de cette option du BTSA ; arrêté du 25 juillet 1995 (sur le CCF).

**Résumé :** Information sur la date et les modalités de la session de formation destinée aux équipes pédagogiques pour la mise en œuvre de cette option du BTSA.

**MOTS-CLES :** FORMATION ENSEIGNANTS BTSA TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE HORTICOLE

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
<ul style="list-style-type: none"><li>- Administration centrale</li><li>- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt</li><li>- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM</li><li>- Inspection générale de l'agriculture</li><li>- Hauts-commissariats de la République des TOM</li><li>- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts</li><li>- Inspection de l'enseignement agricole</li><li>- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole</li><li>- Unions nationales fédératives d'établissements privés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public</li><li>- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</li></ul>

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session de formation des enseignants permettant un accompagnement à la mise en place de la nouvelle option «production horticole» du BTSA. (le nouveau référentiel est disponible sur le site educagri, rubrique « utiliser des ressources éducatives, puis référentiels de formation soit <http://www.educagri.fr/pedago/refsomm.htm>).

La session se déroulera à l'Ecole Nationale de Formation Agricole de Toulouse (ENFA) du mardi 7 décembre 2004 à 9 heures au jeudi 9 décembre 2004, à 17 heures avec la participation de l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et de la DGER (bureau BETP).

Tous les établissements concernés par ces formations sont invités à y participer. Chaque établissement peut être représenté par un binôme : le coordonnateur et un enseignant (sciences et techniques horticoles, économie, biologie, éducation socioculturelle, agroéquipement, agronomie, mathématiques, physique-chimie) intervenant dans les modules D32, D41, D42, D43, D44, D45, D46, D47, D48, D49 ou le responsable de l'exploitation horticole du lycée.

### **Les objectifs principaux de la session sont de :**

- présenter le référentiel professionnel et caractériser les métiers visés par la formation,
- présenter les modifications apportées dans le référentiel de diplôme : architecture, contenus, épreuves... et leurs conséquences sur la formation et l'évaluation certificative,
- répondre aux questions des équipes,
- élaborer des outils **pédagogiques** (relatifs par exemple au cahier de compétence ou à des séquences particulières),
- mettre au point les projets de notes de services relatives à la rénovation (ces projets seront transmis aux équipes pédagogiques dès leur inscription, par voie électronique).

### **Le programme se déroulera de la manière suivante :**

*MARDI matin* : informations générales ; apports de la rénovation en comparaison avec l'option "Productions horticoles" ; présentation des projets de notes de service. L'une portera sur la formation en milieu professionnel et l'évaluation, l'autre sur des documents d'aide.

*MARDI après midi* : avec les inspecteurs pédagogiques concernés, lecture des modules, échanges de pratiques ; travail en 8 groupes : D32, D41, D42, D43, D44, D45, D46-47, D48-49 ; mise en commun et discussion ; constitution d'un dossier de synthèse.

*MERCREDI matin* : travail en trois ateliers : le rôle du coordonnateur, l'épreuve ET2, l'épreuve ET3.

*MERCREDI après midi* : travail en quatre ateliers sur le cadrage des CCF : D32, CCF E1, CCF E2, CCF E3 + mise en commun.

*JEUDI matin* : travail en trois ateliers sur le cadrage des trois CCF E4, E5, E6.

*JEUDI après midi* : mise en commun.

## **Modalités pratiques :**

Les repas peuvent être pris sur place (voir bulletin de confirmation). L'hébergement peut aussi être assuré à l'ENFA dans la limite des places disponibles (prière d'utiliser la feuille de réservation ci-après).

**Pour les enseignants de l'enseignement public**, cette action de formation s'intègre dans le programme de formation continue des personnels de l'enseignement technique de l'année 2005. L'inscription se fait selon la procédure habituelle, mais par voie postale. La **fiche d'inscription, pour la campagne 2005 est téléchargeable à partir du site educagri dans la rubrique « formation continue des personnels », troisième alinéa « s'inscrire »**. L'avis du chef d'établissement et la validation de l'inscription par le SRFD sont nécessaires.

Un bulletin de confirmation (fiche N°1), dûment complété, est retourné à l'ENFA - secrétariat du département ARGE pour le 5 novembre 2004.

Après la session, chaque participant envoie au SRFD de sa région un état des frais engendrés par sa participation en y joignant les justificatifs ainsi que l'attestation de présence.

**Les enseignants de l'enseignement privé** sont pris en charge par leur fédération pour leurs frais de transports, d'hébergement **et de restauration** selon l'accord passé avec elles, suite à mon courrier du 20 juillet 2004. **Ils retournent à leur fédération le bulletin d'inscription (fiche N°2)**. Chaque fédération doit retourner à l'ENFA pour le 05 novembre 2004 l'ensemble des fiches des agents qui se sont inscrits à la session.

**Aucune convocation ne sera envoyée, le retour à l'ENFA de la fiche d'inscription jointe tient lieu d'inscription.**

**Le plan d'accès à l'ENFA est consultable sur le site de l'école : [www.enfa.fr](http://www.enfa.fr)**

La Chargée de la sous direction

Brigitte FEVRE

FICHE N°1  
(ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC)

BULLETIN DE CONFIRMATION AUPRES DE L' ENFA POUR LA SESSION

**MISE EN PLACE DU BTSA PRODUCTION HORTICOLE »**

**DU MARDI 7 DECEMBRE 9H AU JEUDI 9 DECEMBRE JANVIER 16H**

**A RETOURNER AVANT LE 5 NOVEMBRE 2004**

A L'ENFA  
SECRETARIAT DU DEPARTEMENT ARGE  
BP 87  
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX

CODE SAFO :

<i>NOM :</i>	<i>REGION :</i>
<i>PRENOM :</i>	
<i>Etablissement :</i>	<i>Adresse électronique du participant</i>
<i>Adresse électronique de l'établissement :</i>	
<i>Téléphone :</i>	
<i>Voie d'accès au diplôme :</i> <input type="checkbox"/> <i>formation scolaire</i> <input type="checkbox"/> <i>formation par apprentissage</i> <input type="checkbox"/> <i>formation continue</i>	<i>Sur les modules suivants :</i> <input type="checkbox"/> <i>D32</i> <input type="checkbox"/> <i>D45</i> <input type="checkbox"/> <i>D41</i> <input type="checkbox"/> <i>D46 47</i> <input type="checkbox"/> <i>D42</i> <input type="checkbox"/> <i>D48</i> <input type="checkbox"/> <i>D43</i> <input type="checkbox"/> <i>D49</i> <input type="checkbox"/> <i>D44</i> <input type="checkbox"/> <i>directeur</i> <input type="checkbox"/> <i>d'exploitation</i>
<i>Enseignant de :</i> <i>Responsable de la filière</i> <i>oui</i> <input type="checkbox"/> <i>non</i> <input type="checkbox"/>	

*Réservation des repas*

	<i>Déjeuner</i>	<i>Dîner</i>
<i>Lundi 6 décembre</i>		
<i>Mardi 7 décembre 2004</i>		
<i>Mercredi 8 décembre 2004</i>		
<i>Jeudi 9 décembre 2004</i>		

Nom / Prénom :  
SIGNATURE

Date :

Date et Visa du Provisieur

Date et Visa du SRFD

FICHE N°2  
(ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE)

BULLETIN D'INSCRIPTION SESSION  
« MISE EN PLACE DU BTS A PRODUCTION HORTICOLE »  
DU MARDI 7 DECEMBRE 9H AU JEUDI 9 DECEMBRE JANVIER 16H

**A RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE 2004**

A VOTRE FEDERATION

CODE SAFO :

NOM :	REGION :	
PRENOM :		
Etablissement :	Fédération de rattachement de l'établissement :	
	<input type="checkbox"/> CNEAP <input type="checkbox"/> UNREP <input type="checkbox"/> UNMFREO	
Téléphone :		
Adresse électronique de l'établissement :	Adresse électronique du participant :	
Voie d'accès au diplôme :	Sur les modules suivants :	
<input type="checkbox"/> formation scolaire	<input type="checkbox"/> D32	<input type="checkbox"/> D45
<input type="checkbox"/> formation par apprentissage	<input type="checkbox"/> D41	<input type="checkbox"/> D46 47
<input type="checkbox"/> formation continue	<input type="checkbox"/> D42	<input type="checkbox"/> D48
	<input type="checkbox"/> D43	<input type="checkbox"/> D49
	<input type="checkbox"/> D44	<input type="checkbox"/> directeur d'exploitation
Enseignant de :		
Responsable de la filière	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Réservation des repas	Déjeuner	Dîner
Lundi 6 décembre		
Mardi 7 décembre 2004		
Mercredi 8 décembre 2004		
Jeudi 9 décembre 2004		

Nom/prénom :  
SIGNATURE

date

Date et Visa du Directeur

Date et Visa du Responsable de  
la Fédération

**7, 8 et 9 décembre 2004**

**RESERVATION HEBERGEMENT**

Joindre **un chèque de réservation de 15,5 Euros par nuit demandée**  
(libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Enfa)

**NOM** Prénom :

Etablissement :

Adresse :

Téléphone :

*Réservation des nuitées*

	<i>cochez</i>
<i>Lundi 6 décembre au mardi 7 décembre 2004</i>	
<i>Mardi 7 décembre au mercredi 8 décembre 2004</i>	
<i>Mercredi 8 décembre au jeudi 9 décembre 2004</i>	
<i>Jeudi 9 décembre 2004 au vendredi 10 décembre 2004</i>	

**Date et signature** :

Ce document doit être complété et retourné **au moins 15 jours avant la période de formation**  
à l'Enfa – **Service Intendance** – 2, route de Narbonne - BP 87 – 31326 Castanet-Tolosan cedex  
(pour tous renseignements ☎ 05 61 75 32 84)